

Réponse à la question orale de Mme FASSOTTE concernant BATOPIN

Madame la Conseillère,

Ma réponse est non : chacun son rôle.

C'est le rôle des associations.

De notre côté, avec madame Fraipont, nous tentons d'obtenir le maximum de distributeur à Liège auprès des deux consortiums avec une couverture qui doit être maximale et judicieuse. Je vous informe que nous avons refusé le permis pour le distributeur sur le quai des tanneurs, et que nos discussions avancent bien pour le rapatrier dans le cœur du quartier. Idem sur Sclessin, où BATOPIN a conclu un contrat avec un propriétaire et nous verrons ce qu'il y a lieu de faire.

Aller en justice nous coûterait de l'argent, et ne serait pas de nature à obtenir des avancées du consortium.